

APPEL A CANDIDATURE

Auteur / illustrateur jeunesse

Résidence d'animations territoriales

du Pays né de la Mer

Automne 2015



Communauté de Communes du Pays Né de la Mer

Médiathèque Pierre Menanteau

3 rue de l'Adjudant Barrois – 85400 Luçon - Tél : 02 51 56 10 09

Email : mediatheque@paysnedelamer.fr - Site Internet : www.bibliotheque-lucon.fr

Contexte

Dans le souci d'encourager les pratiques culturelles liées au livre pour la jeunesse et dans le prolongement de La Semaine du Livre Jeunesse de Luçon, la Communauté de Communes du Pays né de la Mer et la Ville de Luçon, en partenariat avec la DRAC, la Région des Pays de Loire, le Conseil général de la Vendée et le CNL, proposent une résidence à un auteur et / ou illustrateur de littérature pour la jeunesse.

Descriptif du projet

Ouverte à tous les créateurs de livres pour la jeunesse, de langue française, ayant déjà publié à compte d'éditeur, dont le travail se situe dans les domaines de l'écriture ou de l'illustration, cette résidence **a pour but de promouvoir la littérature de jeunesse dans ses différentes formes d'expression.**

Axes de projet / ouvertures et cartes blanches :

- Un auteur ou illustrateur en résidence
- Travail en direction des scolaires dès la grande section
- Ouverture sur le théâtre en littérature jeunesse / adaptation spectacle vivant
- Regards croisés : auteur / Cie de théâtre
- Pistes de travail : écriture théâtrale – adaptation – lecture à voix haute - théâtre d'objets ...
- Travail en lien avec une compagnie (à définir)

En amont, les projets seront réfléchis et travaillés en concertation avec l'équipe de la médiathèque et les intervenants retenus.

Enjeux et objectifs

Cette résidence organisée par la Médiathèque intercommunale a pour objectifs de :

- Promouvoir le livre et la lecture
- Contribuer à une réflexion et analyse autour de la littérature de jeunesse
- Susciter la rencontre avec le public
- Permettre une ouverture culturelle
- Offrir aux auteurs un espace propice à la création
- Mettre en avant les différents acteurs de la chaîne du livre.

Le nombre d'ateliers et d'interventions est déterminé avec les intervenants. L'ensemble de ses animations, temps de préparation et de suivi inclus, ne pourra pas excéder 30% de son temps global de présence.

La vocation de la résidence étant aussi de permettre à un créateur d'accomplir un travail personnel.

La résidence doit être pour l'intervenant une possibilité de mettre en valeur son travail, lui permettre de tenter de nouvelles expériences, provoquer des rencontres avec d'autres créateurs et d'autres formes d'expression artistique : des cartes blanches seront laissées à l'intervenant.

Dans ce sens, les organisateurs mettront en place des actions propres à faire connaître du public les différentes facettes de la création de l'auteur et lui donneront l'opportunité d'inviter des personnalités à même de prolonger son approche artistique.

Les choix d'animations sont de nature à assurer le lien avec les actions développées pour la semaine du livre jeunesse.

Conditions matérielles

2000 euros net (en cas d'obtention d'une bourse du CNL).

En cas de non obtention de la bourse du CNL, versement d'une allocation de 1800 euros net mensuel.

L'organisateur prend en charge l'hébergement et les frais de déplacement liés au projet.

Restauration à la charge du résident.

L'auteur en résidence bénéficiera de l'activité permanente du lieu, des manifestations qui y sont proposées, des rencontres avec d'autres professionnels (auteurs, éditeurs...).

Véhicule personnel indispensable.

Territoire concerné

La Communauté de Communes du Pays né de la Mer se situe dans le Sud-Vendée

À 40 Kms de La Rochelle et des Sables d'Olonne

Période et durée de la résidence

Deux mois entre octobre et décembre 2015

Conditions d'accès

- Vous avez à votre actif au moins trois livres publiés à titre individuel ou collectif, par une maison d'édition professionnelle ;
- Vous avez un projet d'écriture ou d'illustration à destination du jeune public à développer pendant la résidence ;
- Vous êtes disponible entre en Octobre et Décembre 2015.
- Vous répondez également aux critères du CNL pour l'obtention de la bourse de résidence

Modalités de sélection des candidats

Le résident est choisi par une commission composée de représentants des collectivités locales, de partenaires et de professionnels spécialisés en littérature pour la jeunesse, après étude des dossiers.

Le candidat doit remplir les conditions d'éligibilité à la bourse de résidence du CNL et constituer le dossier de demande dans les délais impartis par la commission.

Historique des sessions

Septembre - Décembre 2013 Bénéficiaires Thomas Scotto, Julia Wauters

Novembre 2011 - Mars 2012 Bénéficiaire Chantal Cahour

Septembre 2009 - Mars 2010 Bénéficiaire Clotilde Bernos

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER

- Le présent formulaire rempli et signé
- Une lettre de motivation précisant vos attentes, les raisons de votre demande de résidence.
- Une présentation de votre projet d'écriture ou d'illustration. Description qui peut être accompagnée d'un extrait déjà rédigé ou de planches et croquis pour les illustrateurs.
- Des propositions d'animations répondant aux axes du projet
- Votre CV
- Votre bibliographie complète. Merci de préciser : titre, éditeur, année de publication

Dossier complet à renvoyer avant le 15 Décembre 2014

par mail : mediatheque@paysnedelamer.fr

Et par courrier :

Médiathèque intercommunale Pierre Menanteau

3, rue de l'Adjudant Barrois

85400 Luçon

Tel : 02 51 56 10 09

Contact :

Amandine Richard

a.richard@paysnedelamer.fr

Fabienne Guerineau

f.guerineau@paysnedelamer.fr

Contact organisateurs :

02 51 56 10 09

Médiathèque intercommunale Pierre Menanteau

3 rue de l'Adjudant Barrois - 85400 Luçon

02 51 56 10 09 – mediatheque@paysnedelamer.fr

Communauté de communes du Pays né de la Mer

représentée par M. Jean Etienne, Président

